



## CAMPUS SAINT-ANTOINE

### Brevet professionnel Aménagements paysagers

Le titulaire du BP Aménagements Paysagers est un technicien du paysage spécialisé dans les travaux d'entretien et de création des parcs et jardins

#### Public

Jeunes de 16 à 29 ans (titulaire a minima d'un CAP idéalement en paysage)

Il est conseillé pour suivre cette formation d'avoir :

- Une attirance pour une profession polyvalente, dynamique et en essor.
- Un attrait pour un métier de l'environnement en lien avec le monde végétal et la biodiversité.
- Le goût pour la création.

#### Débouchés

Chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux dans les domaines de la création et de l'entretien des secteurs privés et publics.

#### Prérequis

Formation : Accessible après le CAP Jardinier Paysagiste ou équivalent

#### Objectifs

A l'issue de la formation, vous saurez :

- Organiser un chantier d'aménagement : Permettre un déroulement optimal du chantier d'aménagement dans le respect de la sécurité des personnes et de l'environnement
- Mettre en place et entretien des végétaux : Installer et maîtriser la composante végétale d'un aménagement dans une perspective agro-écologique
- Mettre en place des infrastructures : Installer et maintenir en état les infrastructures d'un aménagement paysager dans une perspective de durabilité

#### Suite de parcours

Formation complémentaire : Spécialités existantes en élagage, maçonnerie, terrains de sports, paysagisme d'intérieur

## Durée

- La formation se déroule sur 2 ans
- La périodicité en entreprise est d'environ 1 semaine sur 2
- La formation se déroule à l'UFA sur 23 sessions de 35h, soit 805 heures

## Méthodes mobilisées

- Formation axée sur des situations concrètes et tournée vers le monde du végétal, avec un approfondissement professionnel
- Formation essentiellement sur plateaux techniques
- Accompagnement personnalisé par un référent pédagogique et un référent éducatif

## Moyens pédagogiques

- Un domaine de **14 hectares** bordé d'une forêt qui offre des **plateaux techniques grandeur nature**
- Un réseau de partenaires sur le territoire
- Des petits effectifs **permettant un accompagnement personnalisé**
- Un accompagnement global de chaque apprenti : suivi pédagogique, suivi éducatif par une équipe d'éducateurs dédiés

## Modalités d'évaluations

- Formation diplômante en CCF (Contrôle en Cours de Formation)
- Formation au Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES)
- Formation diplômante en UC (Unités Capitalisables)
- Possibilité de valider par [bloc de compétences](#) – Chaque unité peut être acquise indépendamment et sa validation est valable pour une durée de 5 ans.

## Tarifs

- Aucun coût pédagogique pour l'apprenti
- Pour les employeurs privés = coût pédagogique pris en charge par l'OPCO de rattachement – nous contacter pour plus de précision
- Pour les employeurs publics = coût pédagogique partiellement pris en charge par le CNFPT (3000 € par an) et par l'employeur (3250 € par an)
- Les frais d'hébergement et/ou de restauration sont à la charge de l'apprenti : nous consulter pour en savoir plus.

## Modalités d'accès

- Sur entretien, suivi d'un temps d'essai sur nos plateaux techniques
- Pour en savoir plus et prendre rendez-vous, contactez-nous ou rendez-vous à nos journées portes ouvertes

## Délais d'accès

- Suite à l'entretien d'admission, une réponse est apportée au futur apprenant dans un délai de 15 jours
- Inscription possible jusqu'en décembre – sous réserve des places disponibles

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap. La référente Handicap est Mme Ruggieri qui est joignable à l'adresse mel suivante: responsable\_handicap\_stantoine@apprentis-auteuil.org et par téléphone au 01 69 63 28 56.

## Equivalences et Passerelles

Contactez-nous

## Résultats de la session de formation

*Indicateurs de résultats Promotion 2018-2020 disponible sur le site web*

*10 jeunes inscrits en 2ème année BP Aménagements paysagers*

### **Les + de la formation :**

- ✓ **Un domaine de 14 hectares bordé d'une forêt qui offre des plateaux techniques grandeur nature**
- ✓ **Un réseau de partenaires sur le territoire**
- ✓ **Des petits effectifs permettant un accompagnement personnalisé**
- ✓ **Un accompagnement global de chaque apprenti : suivi pédagogique individualisé mais aussi suivi éducatif par une équipe d'éducateurs dédiés**

### **Contacts :**

**Secrétariat UFA :**

*Tél : 01 69 63 35 70*

*Ouverture de 8H30 à 12H et 13H15 à 17H00 (sauf Vendredi après-midi ouvert jusqu'à 16H)*

*Mise à jour – novembre 2021*